

VAE Certificat d'Aptitude Professionnelle Accompagnant Educatif Petite Enfance (CAP AEPE)

Le titulaire du **CAP Accompagnant Educatif Petite Enfance** est un professionnel qualifié qui exerce ses activités auprès de l'enfant de moins de six ans dans le souci constant du respect de ses besoins, de ses droits et de son individualité. Il participe avec les autres professionnels, à la construction de l'identité et à l'épanouissement de l'enfant dans le respect des choix des parents, premiers éducateurs de l'enfant.

Il établit avec les enfants et les parents une relation de confiance et crée les conditions nécessaires à un accueil et un accompagnement de qualité.

Débouchés et évolutions professionnelles :

Avec un CAP AEPE, on peut travailler dans les structures suivantes, privées ou publiques :

- Crèches / Haltes-garderies / Multi-accueils
- Écoles maternelles
- Centre de loisirs / périscolaire
- Association ou entreprises de gardes d'enfants à domicile.

Avec de l'expérience et/ou des formations complémentaires, le détenteur d'un CAP AEPE peut évoluer vers d'autres métiers du secteur :

- Concours d'ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles)
- Diplôme d'État d'Auxiliaire de Puériculture (DEAP)
- Éducateur de jeunes enfants (EJE)
- Moniteur-éducateur
- Accompagnant Educatif et Social
- Assistant(e) maternel(le) : après agrément du département, possibilité de travailler chez soi.
- Micro-crèche : avec de l'expérience et des formations en gestion, création ou gestion d'une micro-crèche.

Des dispenses et allégements de formation existent entre le CAP AEPE et d'autres certifications.

Objectifs

Objectif principal :

Faire reconnaître vos compétences acquises sur le terrain afin d'obtenir le CAP

Accompagnant Educatif Petite Enfance.

Objectifs spécifiques :

- Analyser et formaliser votre parcours professionnel.
- Identifier et valoriser vos compétences au regard du référentiel du CAP AEPE.
- Organiser votre travail de rédaction et d'argumentation.
- Maîtriser l'expression écrite et orale pour défendre votre dossier devant le jury.

Public concerné et Prérequis

Critères de recevabilité

Pour présenter votre dossier devant un jury de certification, vous devez justifier d'une **expérience significative et en lien direct avec le diplôme visé**. Cette expérience peut être acquise sous différents statuts (Salarié, Indépendant, Bénévole, Volontaire, Membre d'une association).

Votre intervenant

Formés à l'accompagnement VAE et experts du référentiel CAP AEPE, nos professionnels sont là pour vous préparer dans les meilleures conditions.

Notre démarche pédagogique

Le parcours d'accompagnement peut s'organiser en collectif et/ou individuel.

Un accompagnement collectif : Le travail en groupe favorise entraide, soutien et dynamique positive tout au long de la démarche. L'accompagnateur et le groupe deviennent médiateurs entre le candidat et sa propre expérience, ils facilitent par l'écoute et le questionnement la reconstitution des expériences et facilitent l'identification des compétences développées.

Des entretiens individuels : Ils sont sécurisants et contribuent à préserver la motivation dans le temps. Ces entretiens permettent de guider le candidat dans l'écriture de son dossier et d'identifier d'éventuels freins dans sa progression.

Un travail intersession encadré : La démarche de validation nécessite un travail personnel important. Fort de nos expériences d'accompagnement en validation, nous proposons une méthodologie d'écriture simple et structurée, basée sur l'organisation chronologique des idées et la réappropriation du vocabulaire professionnel.

La simulation : Pour la préparation à l'entretien final devant le jury, nous procédons à une « simulation d'oral ». Les membres du groupe et/ou l'accompagnateur jouent le rôle du jury, écoutent et questionnent avec bienveillance le candidat sur son livret pour permettre au

candidat de perfectionner sa présentation.

Moyens techniques

Nous proposons plusieurs formules d'accompagnement, afin de personnaliser au mieux chaque parcours. L'Architecte de Parcours se tient à votre disposition pour vous conseiller sur la durée la plus adaptée. Ces formules sont modulables selon vos besoins.

Un parcours d'accompagnement VAE peut débuter à tout moment, selon vos disponibilités.

Nous proposons plusieurs formules flexibles pour répondre à votre situation :

- **Accompagnement complet** : prise en charge de l'ensemble des blocs de compétences.
- **Accompagnement partiel** : destiné aux candidats disposant de dispenses ou d'équivalences, pour un parcours ciblé et allégé.

Pour vérifier vos droits à dispense ou équivalence, consultez la fiche [RNCP38565 – CAP – Accompagnant éducatif petite enfance \(rubrique « Liens avec d'autres certifications professionnelles »\)](#).

À noter : Chaque bloc de compétences est autonome et peut être validé indépendamment des autres.

Nous proposons également différents modes d'organisation :

- 100 % distanciel
- 100 % Présentiel
- Format mixte (alternant distanciel et présentiel)

Livrables

- Livret de validation
- Livret d'accueil du candidat

Certification

- **Libellé** : CAP Accompagnant Educatif Petite Enfance
- **Code RNCP** : **RNCP38565**
- **Nom du certificateur** : MINISTÈRE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

- Date d'enregistrement de la certification : 01-01-2024

Evaluation

Retrouvez ci-dessous les étapes clés du processus d'évaluation :

1. Dossier de validation

Le candidat doit constituer un dossier démontrant ses compétences et son expérience en lien avec le référentiel du CAP AEPE.

2. Entretien oral

Le candidat présente son parcours et répond aux questions d'un jury composé de professionnels.

Décisions possibles du jury :

- **Validation totale** ☑ Obtention du CAP AEPE
- **Validation partielle** ☑ Certaines compétences sont validées, et des compléments de formation ou d'expérience sont demandés pour valider l'ensemble du diplôme
- **Non-validation** ☑ Compétences insuffisantes

Pourquoi choisir FORMA SANTÉ ?

INDICATEURS DE SATISFACTION (2024)

- **Nombre de candidats accompagnés** : 2 accompagnement en cours
- **Taux de satisfaction** : En cours
- **Taux de recommandation** : En cours
- **Taux de validation complet** : En cours
- **Taux de validation partiel** : En cours

FORMATION INITIALE

Durée : La durée du parcours est personnalisée

Tarif : Exemples de parcours moyen : 24h = 1980 € 12h = 1140 € Le tarif évolue en

fonction de la durée du parcours.

[Demande de contact](#)

[Pré inscription](#)

[Demande de devis](#)

[Demande d'inscription](#)

Dernière modification le 29 juillet 2025 à 11h21

FORMASANTÉ
50 rue Tudelle - 45100 ORLEANS
02 38 56 01 01
contact@formasante.fr